

**Commission départementale d'aménagement cinématographique
du 11 juin 2020**

Création d'un cinéma situé Ilôt Cordienne à Dole

Lors de la séance du 11 juin 2020, la CDACi a accordé l'autorisation sollicitée par la SAS OMNIA REX, représentée par M. Jean-Claude TUPIN, de procéder à la création d'un cinéma de 10 salles et 1 886 places à l'enseigne « MAJESTIC », situé Ilôt Cordienne, rue du Général Bethouart à Dole.

La décision sera affichée pendant un mois à la mairie de Dole.

Cette décision a été signée par le président de la commission départementale d'aménagement cinématographique, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole.